

LES VIGNERONS DE BUZET, ENGAGÉ RSE NIVEAU EXEMPLAIRE, RÉCOMPENSÉ PAR LE TROPHÉE DES PME CARREFOUR !

La coopérative des Vignerons de Buzet, qui fait partie des 18 labellisés Engagé RSE ayant atteint le niveau le plus élevé « Exemplaire », a reçu le trophée du Grand Défi des Fournisseurs pour le Climat, catégorie RSE, dans le cadre de la COP21.

Fin 2015, le trophée PME Carrefour a récompensé les entreprises ayant des initiatives fortes au bénéfice du climat. A cette occasion, la coopérative a rappelé dans un communiqué de presse plusieurs initiatives ayant permis de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et leur empreinte environnementale :

- Amendement 100% naturel sur la totalité des 1870 hectares, depuis 2007 ;
- Utilisation de couverts végétaux : couchés à terre sans être ni coupés ni broyés, ceux-ci forment un « tapis » naturel procurant à la vigne une meilleure résistance à la sécheresse et un meilleur apport en matière organique. Ils constituent également des puits de carbone, jouant un rôle direct dans la réduction des gaz à effet de serre ;
- Suppression de certains pesticides et fongicides,
- Participation au projet européen VineRobot pour l'analyse de la qualité des grappes,
- Evaluation des rendements et ajustement des traitements.

Déjà interviewé par AFNOR Certification, Pierre Philippe, directeur général des Vignerons de Buzet rappelait son engagement fort à viser l'excellence de ses pratiques de responsabilité sociétale *« En arrivant, j'ai immédiatement affiché l'objectif d'aller vers l'excellence. Pour les coopérateurs, le développement durable est un peu une marque génétique. Nous sommes ancrés dans un terroir, et notre action quotidienne vise à le respecter, à l'entretenir, à le préserver pour le transmettre aux générations futures. »*

Un virage naturel vers l'évaluation tierce partie RSE, selon la norme ISO 26000

Après une double certification ISO 9001 et ISO 14001, un engagement fort dans la création de collectif 3D (réunit des entreprises de l'agroalimentaire impliquées dans le DD) et notamment dans la création de la norme ISO 26000, la coopérative s'est naturellement tournée vers le modèle d'évaluation AFAQ 26000 en 2010 qui « *permettait d'aller plus loin en mesurant notre état d'avancement* », nous expliquait Pierre Philippe. A l'époque c'était « *un mode opératoire innovant pour le monde de la vigne. Notre coopérative est d'ailleurs pionnière dans ce domaine. (...) Les coopérateurs ont rapidement compris que cette démarche pouvait être un projet structurant. Elle s'inscrit en outre dans un enchaînement cohérent visant l'excellence, vers lequel toutes les coopératives tendent. (...) Nos travaux sur l'ISO 26000 et l'évaluation ont donné un cadre à l'entreprise ainsi qu'à chaque exploitation. Plus largement, la démarche a représenté un véritable projet d'entreprise auquel tout le monde adhéré.* »

Aujourd'hui, les Vignerons de Buzet a atteint le niveau exemplaire du label Engagé RSE !

En savoir plus sur le label Engagé RSE

Pour aider les organisations à évaluer la pertinence et le niveau de maturité de leurs pratiques selon l'ISO 26000, AFNOR Certification propose le label Engagé RSE. Sur le plan concret, l'audit et le suivi d'audit, qui a lieu 18 mois après, se déroulent dans les locaux de l'entreprise. Le but est d'analyser ses activités et pratiques par la conduite d'entretiens et de revue d'indicateurs. Ainsi, l'entreprise obtient une note sur 1000, correspondant à l'un des 4 niveaux de maturité du modèle d'évaluation : initial, en progression, confirmé ou exemplaire.

En savoir plus sur les Vignerons de Buzet

La coopérative viticole, créée en 1953, est implantée à Buzet dans le Lot-et-Garonne. Elle regroupe 234 adhérents à la tête d'environ 2 000 hectares de vignes. Chaque année, les Vignerons du Buzet produisent près de 12 millions de bouteilles, dont 60 % en vin rouge, 35 % en rosé et 5 % en vin blanc que la coopérative commercialise en direct. Elle emploie 88 salariés et réalise 25 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 20 % à l'export.